

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **21 mai 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Chérif BEN ZINA (CMC) et M Chiheb GHANMI (GAC).

<u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009</u>					
<u>BILAN</u>					
<i>(unité : en 1000 DT)</i>					
	Notes	31.12.2009	31.12.2008	Variations	
				Volume	(%)
ACTIF					
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	4.1.1	427 593	168 318	259 275	154,0
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	4.1.2	113 198	72 828	40 370	55,4
3- Créances sur la clientèle	4.1.3	4 357 967	4 543 380	-185 413	-4,1
<i>a- Comptes débiteurs</i>		498 119	618 878	-120 759	-19,5
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>		3 342 963	3 363 254	-20 291	-0,6
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>		489 440	532 601	-43 161	-8,1
<i>d- Créances agricoles sur l'Etat</i>		27 445	28 647	-1 202	-4,2
4- Portefeuille-titres commercial	4.1.4	312 728	349 918	-37 190	-10,6
5- Portefeuille d'investissement	4.1.5	309 628	319 665	-10 037	-3,1
6- Valeurs immobilisées	4.1.6	53 593	48 084	5 509	11,5
7- Autres actifs	4.1.7	73 753	75 254	-1 501	-2,0
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>		34 076	37 492	-3 416	-9,1
<i>b- Autres</i>		39 677	37 762	1 915	5,1
TOTAL ACTIF		5 648 460	5 577 447	71 013	1,3
PASSIF					
1- Banque Centrale et CCP		1	8	-7	-87,5
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	4.1.8	15 696	210 964	-195 268	-92,6
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	4.1.9	4 395 917	4 190 380	205 537	4,9
<i>a- Dépôts à vue</i>		1 108 078	943 506	164 572	17,4
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>		3 287 839	3 246 874	40 965	1,3
4- Emprunts et ressources spéciales	4.1.10	567 808	576 471	-8 663	-1,5
<i>a- Emprunts matérialisés</i>		52 576	22 164	30 412	137,2
<i>c- Ressources spéciales</i>		515 232	554 307	-39 075	-7,0
5- Autres passifs	4.1.11	176 114	188 376	-12 262	-6,5
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>		7 833	5 842	1 991	34,1
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>		131 953	142 684	-10 731	-7,5
<i>c- Autres</i>		36 328	39 850	-3 522	-8,8
TOTAL PASSIF		5 155 536	5 166 199	-10 663	-0,2
CAPITAUX PROPRES					
1a- Capital social	4.1.12	160 000	100 000	60 000	60,0
1b - Actionnaires : capital non appelé	4.1.12	-25 000		-25 000	
2- Réserves	4.1.12	184 478	149 965	34 513	23,0
3- Actions propres	4.1.13	-3	-3 678	3 675	-99,9
4- Autres capitaux propres	4.1.12	133 000	133 000	0	0,0
5- Résultats reportés	4.1.12	150	198	-48	-24,2
6- Résultat de l'exercice	4.1.12	40 299	31 763	8 536	26,9
TOTAL CAPITAUX PROPRES		492 924	411 248	81 676	19,9
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		5 648 460	5 577 447	71 013	1,3

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

				<i>(unité : en 1000 DT)</i>	
	Notes	31.12.2009	31.12.2008	Variations	
				Volume	(%)
PASSIFS EVENTUELS					
HB1- Cautions, avals et autres garanties données	4.2.1	714 665	703 447	11 218	1,6
<i>a - En faveur d'établissements bancaires</i>		100 641	75 466	25 175	33,4
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		454 024	467 981	-13 957	-3,0
<i>c - En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	0	
HB2- Crédits documentaires		324 711	409 103	-84 392	-20,6
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		28 207	46 784	-18 577	-39,7
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		296 504	362 319	-65 815	-18,2
HB3- Actifs donnés en garantie					
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 039 376	1 112 550	-73 174	-6,6
ENGAGEMENTS DONNES					
HB4- Engagements de financement donnés		287 776	211 571	76 205	36,0
<i>Crédits notifiés et non utilisés</i>		287 776	211 571	76 205	36,0
HB5- Engagements sur titres		8 795	5 530	3 265	59,0
<i>a - Participations non libérées</i>		5 216	2 820	2 396	85,0
<i>b - Autres</i>		3 579	2 710	869	32,1
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		296 571	217 101	79 470	36,6
ENGAGEMENTS RECUS					
HB6- Engagements de financement reçus		0	114	-114	-100,0
HB7- Garanties reçues	4.2.2	468 873	489 256	-20 383	-4,2

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009

ETAT DE RESULTAT

(Période du 01/01 au 31/12/2009)

				(unité : en 1000 DT)	
	Notes	31.12.2009	31.12.2008	Variations	
				Volume	(%)
PR1- Intérêts et revenus assimilés	4.3.1	313 711	306 775	6 936	2,3
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		10 283	11 863	-1 580	-13,3
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		290 727	283 179	7 548	2,7
<i>c- Autres intérêts & revenus assimilés</i>		12 701	11 733	968	8,3
PR2- Commissions (en produits)	4.3.2	44 760	44 697	63	0,1
PR3- Gains sur portefeuille commercial et op. financières	4.3.3	27 433	30 573	-3 140	-10,3
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	4.3.4	10 504	9 694	810	8,4
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		396 408	391 739	4 669	1,2
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	4.3.5	153 803	173 045	-19 242	-11,1
<i>a - Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		1 904	12 654	-10 750	-85,0
<i>b- Opérations avec la clientèle</i>		134 214	140 630	-6 416	-4,6
<i>c- Emprunts & ressources spéciales</i>		14 170	15 524	-1 354	-8,7
<i>d- Autres intérêts & charges</i>		3 515	4 237	-722	-17,0
CH2- Commissions encourues		1 056	1 044	12	1,1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		154 859	174 089	-19 230	-11,0
PRODUIT NET BANCAIRE		241 549	217 650	23 899	11,0
PR5/CH4- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	4.3.6	-68 263	-69 597	1 334	-1,9
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4.3.7	-633	-1 751	1 118	-63,8
PR7- Autres produits d'exploitation (+)		532	444	88	19,8
CH6- Frais de personnel (-)	4.3.8	95 465	80 942	14 523	17,9
CH7- Charges générales d'exploitation (-)		24 727	21 812	2 915	13,4
CH8- Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations (-)		4 141	4 942	-801	-16,2
RESULTAT D'EXPLOITATION		48 852	39 050	9 802	25,1
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		53	576	-523	-90,8
CH11- Impôt sur les bénéfices (-)		8 606	7 863	743	9,4
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		40 299	31 763	8 536	26,9
PR9/CH10- Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires					
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		40 299	31 763	8 536	26,9

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE****(Période du 01/01 au 31/12/2009)**

		<i>(unité : en 1000 DT)</i>	
	Notes	31.12.2009	31.12.2008
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		384 030	373 940
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		-161 451	-177 105
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		7 781	18 604
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		122 955	-721 890
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		212 243	563 292
6- Titres de placement		-715	120
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-88 672	-80 601
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-37 616	61 705
9- Impôt sur les sociétés		-13 542	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		425 013	38 065
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 010	9 607
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		1 417	-14 919
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		-9 587	-4 392
4- Gains & Plus-values sur titres de participations		7 547	490
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		10 387	-9 214
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
1- a - Rachat actions propres		3 551	-233
b - Emission d'actions		45 000	
2- Emission d'emprunts		50 000	0
3- Remboursement d'emprunts		-21 578	-21 578
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		-37 103	-11 267
5- Dividendes versés		-7 914	-7 886
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		31 956	-40 964
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		467 356	-12 113
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		320 735	332 848
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	4.4.1	788 091	320 735

Notes aux états financiers
Arrêtés au 31 décembre 2009
(Chiffres exprimés en milliers de dinars «mDT»)

1. Présentation de la banque

La Banque Nationale Agricole est une société anonyme au capital de 160 millions de dinars, composé de 32.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

L'assemblée générale extra-ordinaire tenue le 14/03/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la banque de 60 millions de dinars (10 MD par incorporation de réserves et 50 MD par apport en numéraire) pour le porter de 100 MD à 160 MD. La première tranche de l'augmentation de capital en numéraire, s'élevant à 25 MD, a été clôturée le 06 Juillet 2009. Alors que la deuxième tranche restante s'élevant aussi à 25 MD a été clôturée le 09 Mars 2010. Ainsi, et compte tenu de la prime d'émission qui a totalisé 20 MD, l'enveloppe globale mobilisée au titre de cette augmentation a atteint 70 millions de dinars

Le siège social de la Banque est sis à l'avenue Hédi Nouria TUNIS. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la banque est composé de 15 directions régionales, 3 succursales et 152 agences.

La BNA finance, outre les différents autres secteurs économiques, la quasi-totalité des besoins du secteur agricole en crédits.

La banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux dispositions du décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et aux dispositions des normes comptables tunisiennes publiées par arrêtés du ministre des finances en application de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et notamment les normes comptables sectorielles n° 21 à 25 publiées par l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999.

3. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1. Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.1.2. Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Les créances de la banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les engagements supérieurs à 50 mDT font l'objet d'une évaluation au cas par cas. Les provisions constituées sur ces engagements sont déterminées en tenant compte des garanties admises ainsi que des agios et intérêts réservés.

Il est à noter que compte tenu des difficultés de réalisation des anciennes garanties et des procédures appliquées lors des adjudications, une décote de 40 % sur la valeur des garanties réelles a été opérée, et ce, pour les dossiers de crédits dont l'ancienneté de transfert à contentieux est comprise entre trois ans et cinq ans. Pour les dossiers dont l'ancienneté remonte à plus de cinq ans, la décote a été portée à 100 %.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue conformément aux taux ci-après :

Classe	Taux de la provision
0 & 1	0
2	20%
3	50%
4	100%

Les provisions requises sur les engagements ordinaires inférieurs à 50 mDT sont estimées selon une méthode d'extrapolation en fonction du taux de provisionnement des engagements supérieurs à 50 mDT.

Quant aux provisions requises sur les créances contentieuses inférieures à 50 mDT, elles ont été déterminées en appliquant à l'encours net des créances (après déduction des engagements sur fonds budgétaires, ceux garantis par le FNG et le FNE ainsi que des agios et intérêts réservés) des taux de provisionnement variant entre 30 % et 100 % en fonction de l'antériorité de transfert de ces créances à contentieux.

3.1.3. Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en intérêts et agios réservés et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils ne sont constatés en produits que lors de leur encaissement effectif et sont rattachés au résultat de l'exercice d'encaissement.

3.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

3.2.1. Portefeuille titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière, la moins value latente fait l'objet de provisions. Les bons de trésor sont évalués à leur coût amorti.

Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.2.2. Portefeuille titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées.
- Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat Tunisien.

- Les montants placés en fonds gérés chez la société SICAR INVEST.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur prix d'émission.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des frais d'étude et de conseil engagés par la banque à l'occasion de l'acquisition. L'acquisition et la cession des titres sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste «revenus du portefeuille d'investissement» au niveau de l'état de résultat.

Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur fonds gérés et emprunts obligataires courus sont également constatés parmi les «revenus du portefeuille d'investissement».

Le portefeuille titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à la valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par la SICAR sont constitués des participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession. Ces titres sont évalués à la date de clôture par référence à la valeur mathématique de la participation dans les fonds propres de l'entreprise émettrice des titres, de la couverture des risques par la SOTUGAR et le FNG et compte tenu des perspectives de recouvrement.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêts sont calculées et constatées trimestriellement ;
- placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post comptés ou pré comptés dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4. Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieurs sont constatées en hors bilan lors de la signature des conventions, puis constatées au passif, converties au cours de change à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds.

Les intérêts sur les emprunts sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par une police d'assurance contractée auprès de la compagnie TUNIS RE.

3.5. Rachat des actions propres

Conformément à la norme comptable NC 02 relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées en soustraction des capitaux propres. Ces actions sont celles achetées directement par la banque ou à travers les fonds gérés déposés auprès de la société SICAR INVEST.
- Les plus ou moins values réalisées sur les actions propres rachetées sont imputées directement sur les capitaux propres.
- Les dividendes perçus sur les actions propres sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Reclassements au niveau de certains postes des états financiers :

Certains postes des états financiers arrêtés au 31.12.2008 ont été retraités pour tenir compte des reclassements suivants :

	En mDT		
Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	31.12.2008
<i>Profit/opération d'arbitrage rejets monétique</i>	PR7	PR8/CH9	27
<i>Commissions perçues sur change manuel</i>	PR2	PR3	2 808
<i>Pertes et profits sur cession travellers chèques</i>	PR2	PR3	-6
<i>Prêts sur le marché monétaire en devises BCT</i>	AC2	AC1	82 223
<i>Intérêts à percevoir / Prêts sur le MM en devises BCT</i>	AC2	AC1	169
<i>Intérêts à percevoir /arrêté de comptes sociétés de leasing</i>	AC3A	AC2	5
<i>Intérêts à servir /arrêté de comptes sociétés de leasing</i>	PA3A	PA2	5
<i>Billets de banques étrangers en devises</i>	AC1	PA3B	1 240

4. Notes sur les postes des états financiers

4.1- Notes sur les postes du bilan :

4.1.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 427.593 mDT au 31.12.2009 contre 168.318 mDT au 31.12.2008, soit une augmentation de 259.275 mDT due essentiellement au prêts sur le marché monétaire en dinars compensés par la baisse des prêts sur le marché monétaire en devises, des avoirs en caisse devises, auprès de la BCT en dinars, et des chèques TGT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
<i>Avoirs en caisse en dinars</i>	31 579	29 189
<i>Avoirs en caisse en devises</i>	8 469	13 913
<i>Avoirs auprès de la BCT en dinars</i>	1 978	14 492
<i>Avoirs auprès de la BCT en devises</i>	7 878	7 401
<i>Prêts sur le marché monétaire dinars BCT</i>	329 000	-
<i>Prêts sur le marché monétaire devises BCT</i>	38 214	82 223
<i>Intérêts à percevoir</i>	54	169
<i>Mouvements IBS</i>	6 682	9 257
<i>Avoirs auprès du CCP</i>	570	1 177
<i>Chèques TGT</i>	3 169	10 497
TOTAL	427 593	168 318

4.1.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont passées de 72.828 Mdt au 31.12.2008 à 113.198 Mdt au 31.12.2009, soit une augmentation de 40.370 Mdt.

Les différentes rubriques composant ce poste ainsi que leurs soldes se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
a – Créances sur les établissements bancaires	110 256	72 823
<i>Comptes a vue</i>	4 748	5 090
<i>Prêts sur le marché monétaire dinars</i>	105 170	39 752
<i>Prêts sur le marché monétaire devises</i>	-	27 092
<i>Intérêts à percevoir</i>	338	889
b - Créances sur les établissements financiers	2 942	5
<i>Comptes a vue</i>	2 908	-
<i>Intérêts à percevoir</i>	34	5
TOTAL	113 198	72 828

4.1.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31.12.2009 à 4.357.967 mDT contre 4.543.380 mDT au 31.12.2008, enregistrant une diminution de 185.413 mDT, soit un taux de régression de 4,1%. La structure de ces créances par nature se présente comme suit :

	Encours brut en principal	Créances rattachées	Produits constatés d'avance	Provisions	Intérêts et agios réservés	Encours net
Engagements agricoles	632 010	299 464	-1 697	-	-293 635	636 142
<i>Comptes débiteurs</i>	18 072	-	-	-	-	18 072
<i>Autres concours à la clientèle</i>	330 803	44 066	-1 697	-	-39 278	333 894
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	283 135	255 398	-	-	-254 357	284 176
Engagements commerciaux et industriels	4 074 607	74 201	-10 585	-	-96 439	4 041 784
<i>Comptes débiteurs</i>	494 715	17 671	-	-	-32 339	480 047
<i>Autres concours à la clientèle</i>	3 376 467	44 661	-10 585	-	-54 070	3 356 473
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>	203 425	11 869	-	-	-10 030	205 264
Comptes courants associés	680	-	-	-	-	680
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	27 445	-	-	-	-	27 445
Provisions	-	-	-	-348 084	-	-348 084
TOTAL au 31.12.2009	4 734 742	373 665	-12 282	-348 084	-390 074	4 357 967
TOTAL au 31.12.2008	4 873 008	359 716	-17 322	-301 391	-370 631	4 543 380

Les dotations brutes aux provisions sur les créances constituées au titre de l'année 2009 se sont élevées à 95.990 mDT contre 85.590 mDT durant l'année 2008.

4.1.4- Portefeuille titres commercial

L'encours total du portefeuille titres commercial de la banque s'élève à 312.728 mDT au 31.12.2009 contre 349.918 mDT au 31.12.2008, soit une diminution de 37.190 mDT. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse des bons de trésor détenus par la banque qui sont passés de 356.540 mDT au 31.12.2008 à 318.039 mDT au 31.12.2009.

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Titres à revenu variable	1 078	312
<i>Titres cotés</i>	1 092	377
<i>Provisions sur titres</i>	-14	-65
Titres à revenu fixe	311 650	349 606
<i>Bons du trésor</i>	318 039	356 540
<i>Créances et dettes rattachées</i>	-6 389	-6 934
Total Net	312 728	349 918

4.1.5- Portefeuille titres d'investissement

Les titres d'investissement de la banque ont totalisé 309.628 mDT au 31.12.2009 contre 319.665 mDT au 31.12.2008.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Autres Titres d'investissement	Fonds gérés	Dettes des Entreprises Publiques	Participation avec engagement de rétrocession	Agios réservés / portage	Total au 31/12/2009
Valeur brute au 31 Décembre 2009	102 162	24 909	46 092	164 262	2 500	-207	339 718
<i>Valeur au 1er janvier</i>	101 149	23 750	38 553	175 176	3 300	-273	341 655
<i>Acquisitions/Souscription</i>	4 075	5 000	8 500	-	-	-	17 575
<i>Annulation reclassement titres BNA/FG</i>	-	-	3 047	-	-	-	3 047
<i>Cessions</i>	-2 905	-	-	-	-800	-	-3 705
<i>Récupération souscription</i>	-157	-	-	-	-	-	-157
<i>Moins valeur sur cession actions propres</i>	-	-	-295	-	-	-	-295
<i>Remboursements</i>	-	-3 841	-3 713	-10 914	-	66	-18 402
Créances rattachées	54	194	1 709	63	-	-	2 020
Provisions au 31 Décembre 2009	-20 424	-	-10 883	-	-803	-	-32 110
<i>Provisions au 1er janvier</i>	-14 960	-	-8 495	-	-1 059	-	-24 514
<i>Dotations de l'exercice</i>	-5 788	-	-2 835	-	-	-	-8 623
<i>Reprises de provisions</i>	324	-	447	-	256	-	1 027
Valeur nette au 31 Décembre 2009	81 792	25 103	36 918	164 325	1 697	-207	309 628
Valeur nette au 31 Décembre 2008	86 244	24 049	32 204	175 200	2 241	-273	319 665

Les autres titres d'investissement détenus par la banque sont composés des souscriptions en emprunts obligataires (7.909 mDT) et au FCP OPTIMA (17.000 mDT).

La répartition des titres de participation de la banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Titres cotés	34 925	36 925
Titres non cotés	66 638	63 625
Titres des OPCVM	599	599
Total	102 162	101 149

Les provisions sur les titres de participation sont passées de 14.960 mDT au 31.12.2008 à 20.424 mDT au 31.12.2009 suite à l'affectation durant l'année 2009 d'une dotation supplémentaire aux provisions de 5.788 mDT et la constatation de reprises pour un montant de 324 mDT.

Les fonds gérés de la banque confiés à la société SICAR INVEST se détaillent au 31.12.2009 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins values / cession actions propres	Solde au 31.12.2009
Fonds géré 1	1997	4 500	-1 914	-187	2 399
Fonds géré 2	1997	2 057	-874	-239	944
Fonds géré 3	1998	5 550	-3 329	-1 170	1 051
Fonds géré 4	1999	7 350	-2 674		4 676
Fonds géré 5	2000	7 000	-1 374	-12	5 614
Fonds géré 6	2001	7 000	-1 052	-70	5 878
Fonds géré 7	2002	5 000	-253	-156	4 591
Fonds géré 8	2003	3 500	-	-	3 500
Fonds géré 9	2005	1 500	-	-	1 500
Fonds géré 10	2006	5 000	-	-	5 000
Fonds géré 11	2007	2 500	-	-	2 500
Fonds géré 12	2008	8 500			8 500
TOTAL		59 457	-11 470	-1 834	46 153
Moins values / FG 8 & 9 en instance d'affectation		-	-	-61	-61
TOTAL		59 457	-11 470	-1 895	46 092

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31.12.2009 à 10.883 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 2.388 mDT par rapport au 31.12.2008.

4.1.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût d'acquisition historique comprenant tout frais et taxes non récupérables par la banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureau	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31.12.2009 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2008	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Affectation interne	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	4 931	1 510	-	-	6 441
* Logiciels	4 931	1 510	-	-	6 441
Amortissements	-4 071	-498	-	-	-4 569
* Logiciels	-4 071	-498	-	-	-4 569
Total net (1)	860	1 012	-	-	1 872
Immobilisations corporelles	108 028	17 086	-31	-8 978	116 105
* Terrains	5 008	135	-	-2 074	3 069
* Constructions	47 285	1 784	-31	-3 187	45 851
* Agencement, aménagement et Installation	21 629	1 836	-	-4	23 461
* Matériel de transport	1 463	552	-	-	2 015
* Mobiliers, matériel de bureau	31 035	1 167	-	-	32 202
* Immobilisations en cours	1 093	2 812	-	-2 347	1 558
* Mobiliers, matériel de bureau en Stocks	318	1 584	-	-1 179	723
* Avance sur achat Mobiliers, matériel de bureau	183	327	-	-42	468
* Dépenses nouvelles agences	14	132	-	-145	1
* Autres immobilisations	-	6 757	-	-	6 757
Amortissements	-60 804	-3 799	219	-	-64 384
* Constructions	-17 972	-1 102	219	-	-18 855
* Agencement, aménagement et Installation	-17 504	-858	-	-	-18 362
* Matériel de transport	-1 301	-81	-	-	-1 382
* Mobiliers, matériel de bureau	-24 027	-1 758	-	-	-25 785
Total net (2)	47 224	13 287	188	-8 978	51 721
Total général (1) + (2)	48 084	14 299	188	-8 978	53 593

4.1.7- Autres actifs

Les autres postes d'actifs de la banque ont totalisé 73.753 mDT au 31.12.2009 contre 75.254 mDT au 31.12.2008 :

	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	34 076	37 492
* Débiteurs divers	5 199	6 005
* Etat, impôts & taxes	7 069	1 389
* Commissions de gestion à percevoir	4 691	4 246
* Ajustements devises	281	219
* Autres comptes	16 836	25 633
AUTRES	39 677	37 762
* Prêts au personnel	31 769	32 466

	31/12/2009	31/12/2008
* Charges reportées	16	53
* Stock cartes de retrait	404	189
* Dotations timbres postes	25	24
* Dotations timbres fiscaux	5	5
* Dotations timbres spéciaux de voyage	83	67
* Dépôts et cautionnements	143	140
* Autres comptes	7 232	4 818
TOTAL	73 753	75 254

4.1.8- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 15.696 mDT au 31.12.2009 contre 210.964 mDT au 31.12.2008 enregistrant une diminution de 195.268 mDT résultant essentiellement de la baisse des emprunts sur le marché monétaire dinars et des comptes à vue. Il se détaille comme suit :

Décomposition par nature de poste	31/12/2009	31/12/2008
* Dépôts & avoirs des établissements bancaires	12 823	210 021
* Dépôts & avoirs des établissements financiers	2 873	943
TOTAL	15 696	210 964

Décomposition par nature de compte	31/12/2009	31/12/2008
* Comptes à vue	9 175	29 436
* Emprunts sur marché monétaire dinars	-	179 000
* Emprunts sur marché monétaire devises	6 486	2 248
* Intérêts à payer	35	280
TOTAL	15 696	210 964

4.1.9- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 4.395.917 mDT au 31.12.2009 contre 4.190.380 mDT au 31.12.2008, enregistrant une augmentation de 205.537 mDT, soit un taux d'accroissement de 4,9 %.

Ces dépôts se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts en dinars	4 006 167	3 792 998
Dépôts à vue	917 965	745 658
Dépôts d'épargne	1 466 067	1 320 179
Bons de caisse	162 423	151 081
Comptes à terme	219 939	210 608
Comptes spéciaux de placement	1 054 291	1 229 687
Certificats de dépôts	51 500	6 500
Autres sommes dues à la clientèle	133 982	129 285
Dépôts en devises	368 705	369 634
Dépôts à vue	189 271	196 918

	31/12/2009	31/12/2008
Bons de caisse	9 020	8 714
Comptes à terme	69 131	53 009
Comptes de placement	92 048	101 608
Autres sommes dues à la clientèle	9 235	9 385
Dettes rattachées	21 045	27 748
Intérêts à payer sur dépôts à vue	842	930
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	23	519
Intérêts à payer sur comptes d'épargne, Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	29 418	35 675
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Comptes Spéciaux de Placement	-9 238	-9 376
TOTAL	4 395 917	4 190 380

4.1.10- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la banque ont totalisé 567.808 mDT au 31.12.2009 contre 576.471 mDT au 31.12.2008 et se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts obligataires	52 576	586
Emprunt ABC Bahrein	-	21 578
Ressources spéciales	510 626	547 729
Intérêts à payer	4 606	6 578
TOTAL	567 808	576 471

Il est à signaler qu'au cours du deuxième trimestre 2009, la BNA a lancé et clôturé avec succès, la première tranche de 50 millions de dinars de l'emprunt obligataire subordonné.

4.1.11- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 176.114 mDT au 31.12.2009 contre 188.376 mDT au 31.12.2008. Leur détail se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Etat, impôts et taxes	11 194	7 864
Impôts sur les sociétés	8 606	7 863
Organismes sociaux	20 801	17 824
Créditeurs divers	36 328	39 850
Autres comptes de régularisation passif	88 899	108 528
Comptes d'ajustement devises	1 892	605
SWAPS devises	561	
Provisions pour passifs et charges	7 833	5 842
TOTAL	176 114	188 376

4.1.12- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts (avant déduction du rachat par la banque de ses actions propres) ont totalisé 492.927 mDT au 31.12.2009 contre 414.926 mDT au 31.12.2008. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2008	Affectation du résultat 2008	Autres mouvements	Solde au 31/12/2009
Capital social	100 000	-	60 000	160 000
Actionnaires : capital non appelé	-	-	-25 000	-25 000
Dotation de l'Etat	133 000	-	-	133 000
Réserves légales	10 000	-	-	10 000
Réserves extraordinaires	35 051	9 800	-10 124	34 727
Réserves à régime spécial	13 703	-	-	13 703
Réserves pour réinvestissements exonérés	25 230	13 594	-	38 824
Primes d'émission et de fusion	35 077	-	20 000	55 077
Réserves pour fonds social	30 904	500	743	32 147
Résultats reportés avant répartition	198	-198	-	-
Résultats reportés après répartition	-	68	82	150
Résultat net de l'exercice	31 763	-31 763	40 299	40 299
TOTAL	414 926	-7 999	86 000	492 927

Conformément aux termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la dotation de l'Etat de 133.000 mDT est non remboursable jusqu'à rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

Parmi les autres mouvements, figurent :

- Les moins values et plus values constatées pour une valeur nette de **-124** mDT suite à la cession d'une partie des actions propres de la banque (- 295 mDT représentant des moins values suite à la cession d'actions propres détenues à travers les fonds gérés et + 171 mDT représentant des plus values réalisées suite à la cession d'actions propres détenues directement par la BNA).
- L'augmentation de capital pour un montant de **60.000** mDT, simultanément par incorporation des réserves pour un montant de **10.000** mDT et par apport en numéraire pour un montant de **50.000** mDT dont **25.000** mDT ont été appelés et libérés en debut de l'exercice 2010.
- L'augmentation de la prime d'émission de **20.000** mDT suite à l'augmentation de capital de la banque réalisée en 2009.
- Les intérêts perçus sur les prêts accordés sur le fonds social pour un montant de **743** mDT.
- Les dividendes revenant aux actions propres de la BNA constatés parmi les résultats reportés pour une valeur de **82** mDT.

4.1.13- Actions propres

Les actions propres détenues par la banque s'élèvent à 3 mDT au 31.12.2009 contre 3.678 mDT au 31.12.2008, enregistrant une diminution de 3.675 mDT suite à :

- La cession des actions propres détenues directement par la BNA dont les valeurs d'acquisition s'élèvent à **628** mDT (1^{er} lot) et **37** mDT (2^{ème} lot) et sur lesquelles des plus values respectivement de 81 mDT et 89 mDT ont été constatées.

- L'acquisition en fin d'exercice des actions propres détenues directement par la BNA pour un montant de mille dinars.
- La cession des actions propres détenues à travers les fonds gérés dont la valeur d'acquisition s'élève à 3.048 mDT et sur lesquelles une moins value de 295 mDT a été constatée.

	Solde au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Solde au 31/12/2009
Actions propres rachetées directement	-630	-38	665	-3
Actions propres rachetées à travers les fonds gérés	-3 048	-	3 048	-
TOTAL	-3 678	-38	3 713	-3

4.2- Notes sur les engagements hors bilan

4.2.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 714.665 mDT au 31.12.2009 contre 703.447 mDT au 31.12.2008. Il est composé comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
a- En faveur d'établissements bancaires	100 641	75 466
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	100 641	75 466
b- En faveur de la clientèle	454 024	467 981
Débiteurs par avals et acceptations	56 560	41 855
Débiteurs par lettres de garanties	85 228	84 446
Débiteurs par obligations cautionnées	10 025	11 205
Débiteurs par cautions fiscales	49 545	52 846
Débiteurs par cautions sur marchés publics	179 422	156 740
Avals emprunts obligataires	8 075	9 703
Avals billets de trésorerie	64 950	110 900
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	219	286
c- En faveur de l'état	160 000	160 000
Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000
T O T A L	714 665	703 447

4.2.2- Garanties reçues (HB7)

Le poste «garanties reçues» est constitué au 31.12.2009 des éléments suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
Garanties reçues des banques et des compagnies d'assurance	4 548	4 548
Garanties reçues de l'Etat	206 012	209 770
Garanties reçues de la clientèle	258 313	274 938
T O T A L	468 873	489 256

4.3- Notes sur l'état de résultat

4.3.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 313.711 mDT au 31.12.2009 contre 306.775 mDT au 31.12.2008, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 2,3 %. Leur ventilation se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	10 283	11 863
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	9 253	3 928
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	809	6 675
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	101	540
Gains/ Report sur opérations de SWAPS	120	720
Opérations avec la clientèle	290 727	283 179
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	48 795	46 816
Intérêts sur crédits à la clientèle	241 932	236 363
Autres intérêts et revenus assimilés	12 701	11 733
TOTAL	313 711	306 775

4.3.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 44.760 mDT au 31.12.2009 contre 44.697 mDT au 31.12.2008. Elles sont ventilées comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	23 364	22 040
Commissions sur opérations monétique	2 936	2 780
Commissions sur opérations de change	715	1 250
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 092	1 794
Commissions sur location de coffre-fort	21	14
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	7 962	9 147
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 057	1 850
Commissions sur avals billets de trésorerie	380	374
Commissions diverses	5 233	5 448
TOTAL	44 760	44 697

4.3.3- Gains sur portefeuille commercial et opérations financières

Ce a atteint 27.433 mDT au 31.12.2009 contre 30.573 mDT au 31.12.2008.

Ces gains se ventilent au 31.12.2009 comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement	20 962	22 928
Intérêts nets sur Bons du Trésor (+)	20 895	22 915
Dividendes & revenus assimilés (+)	16	21
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placement (+)	51	16
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement (-)	-	-24
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change	6 471	7 645
Résultat positif / négatif sur opérations de change	4 504	4 837
Commissions sur change manuel	1 967	2 808
TOTAL	27 433	30 573

4.3.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 10.504 mDT au 31.12.2009 contre 9.694 mDT au 31.12.2008, soit une évolution de 8,4 %. Ils sont ventilés comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des titres de participation	8 456	7 300
Revenus des obligations	339	346
Revenus des fonds gérés	1 709	2 048
TOTAL	10 504	9 694

4.3.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevées à 153.803 mDT au 31.12.2009 contre 173.045 mDT au 31.12.2008, soit un taux diminution de 11,1%. Ils sont ventilés comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 904	12 654
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	1 275	11 449
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	25	109
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	459	1 069
Deport/ Report sur opérations de SWAPS	145	27
Opérations avec la clientèle	134 214	140 630
Intérêts sur comptes à vue	4 559	7 254
Intérêts sur comptes d'épargne	38 726	48 085
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits Financiers	90 929	85 291
Emprunts	14 170	15 524
Autres intérêts et charges	3 515	4 237
TOTAL	153 803	173 045

4.3.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 68.263 mDT au 31.12.2009 contre 69.597 mDT au 31.12.2008, soit une diminution de 1.334 mDT. Il se présente au 31.12.2009 comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-95 990	-85 590
Créances cédées ou passées par pertes	-17 065	-10 907
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et pour passif	49 297	29 275
Dotations aux provisions pour risques divers	-4 569	-2 953
Reprises sur provisions diverses	63	572
Sommes recouvrées au titre des créances passées par pertes	1	6
TOTAL	-68 263	-69 597

4.3.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (PR6/CH5)

Ce poste a totalisé 633 mDT au 31.12.2009 contre 1 751 mDT au 31.12.2008 et se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-5 788	-835
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-2 835	-1 833
Plus values de cession du portefeuille d'investissement	4 094	490
Gains de change sur portefeuille d'investissement	3 453	
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-584	-280
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	580	644
Reprises sur provisions pour fonds gérés	447	63
TOTAL	-633	-1 751

4.3.8- Frais du personnel

Les frais du personnel se sont élevés au 31.12.2009 à 95.465 mDT contre 80.942 mDT au 31.12.2008, et sont composés comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires	71 402	61 459
Charges sociales et fiscales	19 355	16 125
Autres charges du personnel	4 708	3 358
TOTAL	95 465	80 942

4.4- Note sur l'état des flux de trésorerie

4.4.1- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont totalisé 788.091 mDT au 31.12.2009 contre 320.735 mDT au 31.12.2008, soit une variation positive de 467.356 mDT.

Les activités d'exploitation, d'investissement et de financement ont dégagé un flux net positif respectivement de 425.013 mDT, de 10.387 mDT et de 31.956 mDT.

L'analyse de ces trois composantes fait ressortir les constatations suivantes :

1- Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Les principaux postes qui ont engendré ce flux net positif de 425.013 mD sont les suivants :

- les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette entre décembre 2008 et décembre 2009 de 212.243 mDT;
- les crédits à la clientèle ont diminué en net entre décembre 2008 et décembre 2009 de 122.955 mDT;
- les décaissements nets en faveur du personnel et des créiteurs divers s'élèvent pour la période allant du 31.12.2008 au 31.12.2009 à 88.672 mDT;
- l'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la période allant du 31.12.2008 au 31.12.2009 s'élève à 225.579 mDT.

2- Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

Ce flux net positif de 10.387 mDT pour la période allant de décembre 2008 à décembre 2009 provient essentiellement des intérêts et dividendes encaissés sur le portefeuille d'investissement pour 11.010 mDT, la variation du portefeuille d'investissement pour 1.417 mDT et les gains et plus-values sur titres de participation pour 7.547 mDT compensés en partie par l'acquisition d'immobilisations pour 9.587 mDT

3- Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux net positif de 31.956 mDT relatif à la période allant de décembre 2008 à décembre 2009 provient essentiellement de l'émission d'actions pour 45.000 mDT (nominal : 25.000 mDT et prime d'émission : 20.000 mDT) et le lancement de l'emprunt subordonné pour un montant de 50.000 mDT compensés en partie par le remboursement d'emprunts pour 21.578 mDT, de la diminution des ressources spéciales de 37.103 mDT et des dividendes versés pour 7.914 mDT.

4- Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée par les avoirs en dinars et en devises en caisse, auprès de la Banque Centrale et du Centre de Chèques Postaux ainsi que des avoirs nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités se sont élevés au 31.12.2009 à 788.091 mDT et proviennent essentiellement des postes suivants :

LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	788 091
<hr/>	
<u>LIQUIDITES EN DINARS TUNISIENS</u>	<u>451 357</u>
*Caisse dinars	31 579
*Avoirs à la BCT Dinars	1 978
*Avoirs en C.C.P	570
*Mouvements IBS	6 682
*Chèque T.G.T à encaisser	3 169
*Placements en dinars	407 500
*Correspondants débiteurs en dinars	7 642
*Correspondants créditeurs en dinars	-7 763
<hr/>	
<u>LIQUIDITES EN DEVISES</u>	<u>43 284</u>
*Caisse devises	8 469
*Avoirs à la BCT Devises	7 877
*Correspondants débiteurs en devises	15
*Correspondants créditeurs en devises	-1 413
*Placements en devises	28 336
<hr/>	
<u>EMPTUNTS EN DINARS</u>	<u>-</u>
<hr/>	
<u>EMPTUNTS EN DEVISES</u>	<u>6 485</u>
<hr/>	
<u>PLACEMENTS SUP. A 3 MOIS *</u>	<u>299 935</u>
<hr/>	

* Les placements en BTA et BTZC, présentés en portefeuille titres commercial, sont considérés comme des équivalents de liquidités.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2009, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE - (BNA) » arrêtés au 31 Décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note de la « BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (BCT) » n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009, font apparaître un total bilan net de 5 648,5 Millions de Dinars et un bénéfice net de 40,3 Millions de Dinars. Ce résultat est arrêté compte tenu :

- d'une dotation aux provisions nette et du résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif de 68,3 Millions de Dinars ;
- d'un impôt sur les sociétés de 8,6 Millions de Dinars ;
- des produits de cession de titres de participation de 7,5 Millions de Dinars.

Sur la base des diligences accomplies et à notre avis, les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Internationales d'Audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2009.

Dans le cadre de notre audit et en application de l'article 3 (Nouveau) de la Loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler certaines insuffisances au niveau du système d'information et de contrôle interne de la banque.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 Avril 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

P/ GAC – CPA International
Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Fonds gérés par la société « SICAR INVEST »

La « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » a signé avec la filiale « SICAR INVEST » des conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces fonds gérés se détaillent comme suit :

En Milliers de Dinars

Libellé	Montant du fonds	Encours du fonds au 31/12/2009
Fonds BNA 1 (1997)	4 500	2 399
Fonds BNA 2 (1998)	2 057	944
Fonds BNA 3 (1999)	5 550	1 051
Fonds BNA 4 (2000)	7 350	4 676
Fonds BNA 5 (2000/2001)	7 000	5 614
Fonds BNA 6 (2002)	7 000	5 878
Fonds BNA 7 (2003)	5 000	4 591
Fonds BNA 8 (2004)	3 500	3 500
Fonds BNA 9 (2005/2006)	1 500	1 500
Fonds BNA 10 (2007)	5 000	5 000
Fonds BNA 11 (2008)	2 500	2 500
Fonds BNA 12 (2009)	8 500	8 500
Total	59 457	46 153

Les conditions de rémunérations de la société « SICAR INVEST » au titre de la gestion de ces fonds sont résumées comme suit :

- Commission de gestion sur l'encours des fonds confiés de 0,5% avec un plafond de 200 000 Dinars par an.
- Commission de recouvrement de :
 - 0,75% si l'ancienneté de la créance est inférieure à 3 mois,

- 1,50% si l'ancienneté de la créance est comprise entre 3 mois et 1 an,
 - 2,50% si l'ancienneté de la créance est supérieure à 1 an.
- Commission de 3% sur les produits perçus.

2. Conventions de dépositaire de titres et de fonds

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec la « SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE », la « SICAV BNA » et la « BNA-CAPITAUX », la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » assure la mission de dépositaire des titres et fonds. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit les commissions suivantes :

- « SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE » : 0,15% Hors Taxes du montant de l'actif net ;
- « SICAV BNA » : 1 000 Dinars Hors Taxes annuellement ;
- « BNAC CONFIANCE FCP » : 0,1% TTC du montant de l'actif net et versées trimestriellement ;
- « BNAC PROGRES FCP » : 0,1% TTC du montant de l'actif net et versées trimestriellement.

3. Convention de tenue du registre des actionnaires et des services annexes

En 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention entre la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et la « BNA-CAPITAUX » portant sur :

- La tenue du registre des actionnaires et des services annexes et en contrepartie desquels la « BNA-CAPITAUX » perçoit une rétribution forfaitaire s'élevant à 50 000 Dinars pour l'exercice 2007, ramenée à 40 000 Dinars en 2008 et à 30 000 Dinars en 2009 ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et pour laquelle la « BNA-CAPITAUX » perçoit :
 - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction,
 - Une commission sur encaissement de coupons de 0,2% du montant du coupon,
 - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2 500 Dinars par valeur.
- La gestion du portefeuille pour le compte des clients de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et pour laquelle la « BNA-CAPITAUX » sera rémunérée conformément à la tarification de cette dernière affichée au public. Pour les opérations boursières passant par le réseau « BNA », il a été convenu de partager à part égale les commissions de transaction y afférentes entre la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » et la « BNA-CAPITAUX ».

4. Opérations réalisées avec la société « TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES »

Le montant des achats d'équipements, de consommables informatiques et des prestations de services auprès de la société « TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES » s'élève, au titre de l'exercice 2009, à 1 037 170 Dinars contre 2 225 367 Dinars en 2008.

5. Contrats de location conclus avec la « BNA-CAPITAUX»

Au cours de l'exercice 2009, la « Banque Nationale Agricole » a loué à la société « BNA Capitaux » un local à usage commercial pour l'agence de Sousse.

Faute de signifier un congé trois mois avant l'expiration du délai du bail, la présente location se renouvelle pour une nouvelle période d'une année aux mêmes conditions, mais moyennant une majoration de 5% du montant du loyer jusqu'à ce qu'un congé par lettre recommandée avec accusée de réception soit signifié par le locataire ou par le propriétaire.

A partir du 1^{er} avril 2009, le loyer mensuel s'élève à 420 Dinars hors taxes payable d'avance.

Au cours de l'exercice 2009, la « Banque Nationale Agricole » a loué à la société « BNA Capitaux » un local à usage commercial. Ce contrat s'étale sur une période d'une année, renouvelable par tacite reconduction. Le loyer annuel s'élève à 4 630,500 Dinars hors taxes à partir de 1^{er} Juillet 2009.

6. Rémunérations et avantages attribués aux dirigeants et aux administrateurs

- Les émoluments bruts servis à Monsieur le Président Directeur Général, courant l'année 2009, se sont élevés à 66 420,400 Dinars (y compris les avantages en nature).
- Les émoluments bruts servis à Monsieur le Directeur Général Adjoint, courant l'année 2009, se sont élevés à 60 601,970 Dinars (y compris les avantages en nature).
- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2009, ont totalisé un montant brut de 57 187,500 Dinars :

Tunis, le 26 Avril 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

P/ GAC – CPA International
Chiheb GHANMI